

C. M. ils peuvent empêcher toute personne qui réside en dehors de la municipalité de vendre dans la municipalité des provisions, grains, denrées ou autres articles de commerce, ailleurs que sur les marchés de la corporation, et comme ils peuvent imposer des droits sur les personnes qui vendent sur les marchés, ils pourraient probablement, par ce moyen détourné, arriver au but qu'ils se proposent, savoir, empêcher le colportage ou tout au moins le restreindre et lui imposer des droits.

Montréal, 1er avril 1902.

EMILE JOSEPH, avocat.

CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION

Dans une autre page nous publions le rapport de la 30e assemblée générale annuelle de cette compagnie.

Ce rapport indique une situation prospère, dont assurés et actionnaires ont largement profité. Après paiement de dividendes au taux de 15 p. c. aux actionnaires, soit \$15,000 et de \$71,000 de profits aux assurés, le surplus augmentait de plus de \$40,000, d'après la base par la Compagnie, soit de plus de \$70,000 si la Compagnie avait fait ses calculs d'après l'étalon du gouvernement.

Comme résultat des nouvelles affaires 2035 polices ont été émises pour un montant de \$2,676,490 et la Confédération Life a actuellement en vigueur pour \$33,152,085 d'assurances représentant 22,805 polices.

Le revenu de ses seuls placements a été suffisant pour couvrir et même au-delà les réclamations après décès qui ont été de \$251,759 alors que le montant du revenu a été de \$335,054.

Malgré les nouvelles affaires et la concurrence toujours plus ardente dans les assurances, comme d'ailleurs dans tous les champs d'affaires, la Compagnie a diminué de \$5,000 ses dépenses comparative-ment à 1900 et la proportion de ses dépenses à ses revenus est la plus basse qu'elle ait jamais obtenue.

En somme augmentation des affaires, augmentation du revenu, diminution de la dépense, on ne peut souhaiter de meilleurs résultats, c'est pourquoi assurés et actionnaires ne peuvent qu'être satisfaits des opérations de la Confédération Life Association pendant l'année qu'embrasse le rapport.

Chocolat de Fry

Après le carême, la vente du chocolat prend un nouvel essor. Voyez à ce que votre stock des délicieux chocolats de Fry soit bien assorti. Il se vend rapidement et laisse un bon profit.

PAS DE PROHIBITION AU MANITOBA

La question de prohibition est réglée au Manitoba.

De longtemps on ne la verra plus soulever dans cette province; les prohibitionnistes ont été écrasés mardi par une très forte majorité.

Les résultats complets du referendum ne sont pas encore connus, mais les chiffres du vote déjà relevé sont contraires à l'acte prohibant la vente des liqueurs.

Pour que le dit acte eut force de loi, les prohibitionnistes auraient dû obtenir 62 1-2 pour cent du vote total. Or, il se trouve que les anti-prohibitionnistes sont en majorité de 5,650 voix sur le vote connu.

En supposant que les districts ruraux, dont le vote n'est pas encore connu, soient en faveur de la prohibition, on compte que le vote de Winnipeg, qui a rejeté l'acte par 3484 voix, laissera encore la majorité aux anti-prohibitionnistes.

A TRAVERS LE COMMERCE

Nous avons le regret d'annoncer la mort de l'honorable sénateur Alexander Walker Ogilvie, décédé dimanche à sa résidence de la rue Dorchester, à l'âge très avancé de 72 ans.

Le défunt a pris une part considérable et très active aux événements politiques, qui se sont succédés dans notre pays depuis un quart de siècle. Tour à tour échevin de Montréal et député à la Législature locale, pour la division de Montréal-Ouest, M. Ogilvie fut ensuite appelé au Sénat, par le Marquis de Lorne, en 1881, comme un des représentants les plus influents de l'industrie au Canada.

Il fut le fondateur de cette importante maison de A. W. Ogilvie & Cie, marchands et fabricants de farine, dont le cercle d'opérations a couvert toute l'étendue du pays et son immense fortune en avait fait un des rois du commerce au Canada.

Durant sa vie active, le défunt sénateur a occupé plusieurs positions importantes; il était directeur de la Federal Telephone Co., syndic du cimetière Mont-Royal; vice-président de la Cie d'Assurance Sun Life; vice-président de la Montreal Loan & Mortgage Co.; vice-président de la Dominion Burglary & Guarantee Co.; vice-président et directeur de la London Guarantee Co. et président de la Western Loan & Trust Co.

Il laisse une veuve, née Leney,

filie de feu William Leney, de la Longue Pointe, et quatre enfants.

M. W. Strachan, de Montréal, a été élu président du Midland Railway, à la récente assemblée de cette compagnie, tenue à Halifax. Le chemin de fer Midland s'étend de Windsor à Truro, soit une distance de 57 milles et demi. Les autres directeurs sont: MM. Alfred Putnam, vice-président; John Beattie, trésorier; Peter Lyall; D. L. Lock-erby, S. H. Holmes, George E. Faulkner, John Mackay, T. G. McMullen et B. H. Pearson. M. Alfred M. Newvendon a été réélu secrétaire.

Nous avons à noter, cette semaine, la mort subite d'un entrepreneur bien connu, M. J. C. Malone qui a été frappé d'apoplexie samedi dernier.

M. Malone était associé avec M. W. J. Poupore dans les travaux du port de Montréal; il avait un important contrat pour les quais des Trois-Rivières et faisait un gros commerce de charbon, etc.

La mort l'a frappé en pleine activité. M. Malone n'était âgé que de 48 ans.

Commerce des Etats-Unis en 1901: Le relevé du commerce extérieur des Etats-Unis, en 1901, vient d'être publié. Les importations se sont élevées à 880,465,346 dollars et les exportations à 1,405,519,135 dollars, contre 829,149,714 dollars et 1 milliard 477,946,111 dollars respectivement en 1900.

Les importations de marchandises au port de New-York, en 1901, se sont chiffrées par 552,813,578 dollars, et les exportations à 510,936,442 dollars, contre 519,459,601 dollars et 541,064,544 dollars respectivement l'année précédente.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Paul Emile Wilson, fils unique de M. J. M. Wilson, de la maison Boivin, Wilson & Cie., décédé dans sa quatorzième année.

Nous offrons à M. J. M. Wilson et à la famille nos bien sincères condoléances dans le deuil qui vient de les atteindre.

On annonce la mort à Lakehurst N. J. de M. Thomas Leeming, membre senior de la maison Leeming, Miles & Cie.

M. Thomas Leeming était âgé de 68 ans.